

Image not found or type unknown



Donation partage inegalite

Par **patou11**, le **09/06/2009** à **20:42**

Bonjour, rnmes parents en 2000 ont procèdes a une donation partage entre moi et mon frere mon frere a reçu une maison de 385m² un terrain de 1572 m² aujourd'hui constructible pour ma part j'ai reçu un terrain constructible de 1011m² mon pere est decede il y a 2 ans maintenant je suis dans l'obligation de vendre mon terrain pour realiser des travaux dans ma maison en vue de realiser une chambre pour ma mere qui ne peut plus vivre seule sur la donation partage la maison a ete sous evaluee puis je tenter quelque chose contre mon frere pour ne pas etre leseé merci